

# TAAT POLICY ENABLER COMPACT



Technologies for African  
Agricultural Transformation

Faciliter la création d'un environnement politique favorable  
à l'appui au déploiement de la technologie en Afrique





Participants de haut niveau à l'atelier sur l'harmonisation des réglementations semencières dans l'espace COMESA

## Les défis politiques qui entravent le déploiement de la technologie en Afrique

Le programme TAAT vise à faciliter le déploiement à grande échelle dans toute l'Afrique de technologies agricoles éprouvées qui améliorent la productivité. Ce processus est souvent freiné par une série de goulets d'étranglement politiques, réglementaires et institutionnels, notamment :

- Faiblesse et inefficacité des systèmes de semences régissant l'homologation, la certification et l'enregistrement des variétés.
- Déficiences de l'environnement politique et réglementaire entraînant la lenteur de la domestication et de la mise en œuvre de réglementations semencières harmonisées au niveau régional dans les quatre principales CER d'Afrique (COMESA, CEDEAO, SADC et EAC/CAE).
- Insuffisance de l'offre de semences de qualité et d'autres intrants agricoles importants (engrais, pesticides) avec une incidence élevée de faux intrants agricoles.
- Faiblesse et non-compétitivité des chaînes de valeur agricoles et du commerce interafricain des produits agricoles.

## L'approche politique du programme TAAT pour faire face aux défis

Pour relever les défis liés aux politiques, TAAT Policy Enabler Compact a adopté une approche à quatre volets organisée autour de quatre axes de travail :



au minimum des faux intrants. L'accréditation des négociants en intrants agricoles garantit la livraison d'intrants de qualité aux agriculteurs et la réduction

## Principales réalisations de TAAT Policy Compact dans les 18 mois suivant sa mise en œuvre

**03** Sur la base de la contribution de l'ATTA le pacte de politique, trois réformes réglementaires Ouganda,

**08** Les évaluations de l'industrie semencière effectuées en et faciliter la signature de communiqués à l'intention des s'engager à réformer l'industrie semencière.

**25** Organisation d'événements de dialogue sur les politiques nationales avec les parties prenantes pour identifier, valider et élaborer des plans d'action pour aborder la question des politiques.

**120** distributeurs d'intrants agricoles en les protocoles élaborés et utilisés pour Tanzanie et Nigeria.

**450** , des agents de l'autorité compétente del Ministères, agences et départements et secteur privé.